



Comment obtenir le retour de mes enfants

Par **Linh**, le **24/06/2008** à **13:37**

Mon probleme est que mes deux enfants agés de 14 ans et 10 ans nés sur le sol Français en 1994 et 1998 sont actuellement bloqués dans mon pays d'origine qui est le Cameroun pour faute de visa de retour .En effet l'ambassade Francaise au Cameroun ne veut pas delivré ces visa a mes enfants car j'n'avais pas pris de permis de circuler car moi meme ayant la carte de sejour de 10 ans et suis en france depuis 30 ans .Mes enfants ont grandi ici et aujourd'hui cela fait 3 ans qu'il sont bloqués au Cameroun pour simple faute administratives.Je vous demande de l'aide et a savoir qui pourrait réglé mon probleme

Mon dernier recours est une greve de la faim .

Merci d'avoir pris le temps de me lire.